NUMERO 46.

JOURNAL GÉNÉRAL DE L'EUROPE.

JEUDI 16 AVRIL 1789.

FRANCE Détails nécessaires de l'émeute arrivée à Aix; Presautions prisé par le gouvernement, pour prevenir une cherté ulterieure; Autres precautions par quelques parlemens; Singulier projet de M. de Calonne; Election des députés retardée à Paris.

De la cruelle faim le befoin confumant

Fait expirer en eux tout autre fentiment.

VOLTAIRE.

Puisque les émeutes occasionnées par la disette des grains partagent pour le moment en France, l'intérêt que fixoit exclusivement la prochaine tenue des Etatsgénéraux; puisque ces scenes fâcheuses remplissent aujourd'hui les nouvelles que nous recevons de la capitale & des provinces de ce royaume, il faut bien v revenir. L'infurrection du peuple de Provence a fait furtout une vive sensation, & on en a parlé fort diversement. Cependant toutes les relations conviennent en un point; c'est que la fureur avec laquelle le peuple s'est porté à l'hôtel-de-ville d'Aix, pour y demander la diminution du prix du pain, à été sans égale. M. de Caraman fit avancer un détachement de cinquante hommes pour dissiper les mutins, & les troupes se virent contraintes de faire feu, mais c'étoit à poudre seulement; alors les plus séditieux allerent s'armer de pierres & de pistolets avec, lesquels ils revinrent à la charge, & ils tuerent deux foldats, plusieurs autres furent blessés. Cependant le peuple se repandit dans la ville, & alla piller quelques greniers. Le 26, la fermentation étant un peu appaifée par les foins du commandant de l'archeveque & du parlement, un nombre considérable de possedans sies se rassembla, & sit un arrêté, par lequel cette partie de la noblesse renonce à toute exemption pécuniaire sur l'impôt. Cet arrêté TOME II.

fut aussitôt affiché par-tout, le parlement se rassembla. & fit' un pareil arrêté, par lequel il renonce non-seulement à toute exemption, mais même à une somme annuelle de 40 mille livres pavée par la province. La chambre des comptes en fit autant. Les confuls avoient déjà arrêté que le prix du pain seroit diminué, & M. l'archevêque ayant mandé les principaux marchands de bled, se rendit garant envers eux d'une somme de cent mille livres en indemnité de la perte qu'ils feroient en donnant le bled à un prix modéré. Ce concours si honorable de toutes les volontés pour ramener la tranquillité publique eut le plus rapide succès, & à l'effervescence extrême succéda une bruyante joye. M. l'archevêque celébra cet heureux évenement dans sa cathédrale par un Te Deum, toute la ville y aissis . & le peuple chargé de la garde de la ville conjointement avec la noblesse qui s'est fait un honneur de servir dans la milice bourgeoise, porta à la cathédrale deux nouveaux drapeaux qui furent benis par l'archevêque! Sur l'un de ces drapeaux on avoit peint en faisceau une crosse. une épée & une charrue, pour exprimer l'heureuse harmonie retablie entre les trois ordres. M. l'archevêque prononça dans cette occasion un discours touchant, qui non-seulement arracha des larmes aux assistans, mais qui produisit un effet inattendu; ce fut que le même jour ceux qui avoient pillé des grains la veille, les rapporterent à l'hôtel de ville.

Sur tous ces points, il n'y a guere de variation. Mais il n'en est pas de même, pour savoir à qui l'on doit imputer la premiere faute de ce soulevement. Les officiers municipaux accusent la bourgeoisse de toutes les violences qui ont été commises; la bourgeoisse à son tour en rejette le blame fur les officiers municipaux, notamment le fieur Lafare, chevalier de St-Louis & premier conful, qui s'oublia au point de braver le peuple, quand les clameurs ne faisoient que commencer, de repondre à une femme qui demandoit du pain, que la fiente de ses chevaux étoit trop bonne pour ses pareils, enfin qui, lorsque ce propos eut enflammé davantage les esprits, ordonna de faire feu sur la populace. C'est ce que viennent d'exposer les principaux citoyens de cette ville. dans un procès-verbal de toute cette desagreable affaire qu'ils ont adressé à Mrs. Necker, de Villedeuil, &

le prince Beauveau. Nous n'en rapporterons que la conclusion.

" Tels font les faits qui se sont passés le mercredi 25 du mois de mars. Le même jour, pour la sureté publique, M. le Comte de Caraman mit à chaque porte de la ville un piquet de douze soldats. M. le Comte de Mirabeau, qui a la confiance du Tiers-Etat de Provence, étoit à Marseille, il sut bientôt instruit de ce désastre, son premier soin sut de voler au secours de ses concitoyens; il arriva le jeudi matin 26 à trois heures; il eut une entrevue avec M. de Caraman, pour se concerter sur les moyens à prendre. M. de Caraman, qui connoît tout le dévouement des Provençaux pour M.1e comte de Mirabeau, remit à ce gentil-homme la police intérieure. & le laissa maître absolu. M. de Mirabeau convaincu. d'après le rapport unanime des faits, que cette émeute n'étoit pas l'ouvrage des habitans, encore moins du peuple, confia fur le champ la garde de la ville à la milice bourgeoife. Chacun s'empressa d'obéir à ses ordres : & dans moins d'une heure la troupe réglée eut remis à la milice bourgeoise tous les postes qui lui étoient confiés. M. le comte de Mirabeau monta à cheval pour les visiter, & pour donner aux capitaines de garde les ordres de M. de Caraman; il recommanda la paix & l'union; il assura le peuple que ses ennemis seuls pouvoient profiter de sa division, & qu'il falloit tout attendre de la bonté du roi, ainsi que des intentions bienfaisantes de ses ministres Les paysans eux-mêmes, s'offrirent pour prêter main-forte à la garde bourgeoise; ils improuverent hautement l'émeute de la veille, & déclarerent n'y avoir aucune part. Plufieurs gentilshommes se mêlerent avec la bourgeoisse pour garder la ville: il regna enfin dans la journée du 26 le plus grand calme,

"Dans la matinée on avoit fait publier à son de trompe, que les personnes qui avoient pris du bled au-delà de ce qui étoit nécessaire à leur provision, le portassent au marché: cela sut exécuté; & même le peuple honnête, qui n'avoit pris du grain que pour se préserver de la famine dont le menaçoit ce pillage, promit sur le champ de le rendre sur la seule promesse X 2

de n'être point recherché. M. de Mirabeau leur promit toute sorte de sûreté, & soit dans la journée du 26, foit dans la nuit du 26 au 27, & dans le courant d'aujourd'hui, la milice bourgeoile a principalement été occupée à faire charier aux greniers les grains restitués. En l'Etat, il y a plus de la moitié du grain rendu; il en rentre à chaque instant; & nous croyons même pouvoir assurer qu'il n'y aura de perdu que le bled qui s'est repandu dans le moment du désordre. " Le peuple est consterné d'un événement, à raifon duquel les personnes interessées à perpétuer les abus, & à contrarier les intentions de sa majesté. peuvent donner des impressions facheuses, contre lui. Pour prévenir ce mal, qu'il a tout lieu de craindre, il courut en foule chez M. le comte de Caraman, pour le conjurer de faire un exemple des mutins qui avoient été emprisonnés. M. le commandant l'assura qu'il seroient jugés prévôtalement; mais M. le Prévôt a reconnu son incompétence, d'après les articles 6 & 16 de la déclaration du 5 février 1731. Tous les bons citoyens esperent en conséquence que le parlement prendra connoissance de cette affaire, comme il a connu de l'émeute arrivée à Manosque; & que de l'information il réfultera la verité des faits ci-dessus, c'est-àdire, que les habitans d'Aix & le peuple n'ont aucune part à l'émeute du 25; & que le sieur de Lafare l'a seul occasionnée, en provoquant quelques crocheteurs & une troupe de femmes qui, dans le principe, n'étoient devant l'hôtel de-ville que par curiofité. Nous avons même lieu d'espérer que le parlement rendra lui-même hommage à la vérité, puisqu'il s'est empressé de députer au roi six de ses membres, & que même tous ses députés sont partis. Le public a conçu quelques alarmes sur ce départ précipité. Le bruit s'est répandu, que le parlement vouloit inculper auprès de sa majesté la conduite de M. de Caraman & de M. Mirabeau, & justifier le sieur de Lafare : nous ne saurions ajoûter foi à une pareille calomnie. Et comment une compagnie souveraine, instruite des détails de localité, pourroit-elle, en justifiant le coupable, accuser les deux seules perfonnes auxquelles la ville d'Aix est redevable de sa tranquillité?

"Tels sont les faits qui se sont passés les 25 & 26 du présent mois, dont nous avons cru devoir dresser procès-verbal, pour l'adresser aux ministres de sa majesté, à l'effet de les instruire de la vérité, & de les prévenir contre tout exposé inexact, ou exageré, que pourroient saire les personnes interessées à empêcher la regénération de l'Etat, & qui voudroient alarmer le gouvernement, & pour être la verité que l'inconduite seule du sieur de Lafare a occasionné l'émeute du 25, nous uous sommes soussignés.

"Et avant signer, divers citoyens, témoins des faits qui se sont passés dans la ville, le 25 & le 26, & dont il est fait mention dans le verbal ci-dessus, ont

voulu joindre leur fignature à la nôtre.

Il convient d'ajouter ici que l'attention du miniftere s'est dirigée depuis assez long-tems vers un approvisionnement de grains & de farine chez l'étranger. La fameuse grêle du mois de juillet dernier, la rigueur excessive de l'hyver ont excité sa prévoyance; & si des vents contraires n'avoient retenu en mer les bâtimens Américains qui apportent des grains en France, les approvisionnemens seroient dejà complets par-tout. 4 bâtimens Américains sont cependant arrivés au Havre, d'où on fait circuler les grains qu'ils ont apporté, dans les provinces qui en ont le plus besoin, & on attend de jour en jour d'autres bâtimens avec de pareilles cargaisons.

Le trois du mois de mars, S. E. Mgr. le cardinal de Bernis demanda au pape l'extraction pour la Provence de 30 mille rubbio de grains. (Le rubio est une mesure du poidsenviron de 500 livres.) Dès le lendemain le chirographe de S. S. le sit expedier, & en attend incessamment à Marseille, ce riche convoi, de sorte que sous très peu de tems les spéculations interessées des acapareurs de grains se trouveront deconcertées, & ce sera à seur tour de crier contre l'importation des grains qui en fera baisser le prix.

Le 4 de ce mois, le parlement de Paris a fait aussi un arrêté par lequel il a chargé M. le premier président de porter à S. M. les renseignemens pris par les substituts de M. le procureur-general dans le ressort sur l'état des grains qui s'y trouvent, & pour représen-

ter au roi, s'il ne conviendroit pas de peser dans sa sagesse quelques modifications à faire à la loi qui a permis indéfiniment de verser des grains d'une province à l'autre. On apprend de Besançon que le parlement de Franche-Comté a delendu par arrêt l'exportation de la province, & les lettres de la même ville portent que le peuple, sur le soupçon que quelques particuliers avoient chez eux des amas de grains, est allé piller leurs greniers, & a fait apporter le bled qu'il a trouvé à la halle. Dans ce tumulte M. de Langerons commandant a établi par-tout des patrouilles qui ont retabli le calme, & sur le bruit que les gens de la campagne alloient arriver, on a fait fermer les portes de la ville. Le bruit s'est repandu en même tems qu'il a été donné ordre de retenir à Gray une quantité considerable de grains qui alloient être embarqués sur la Saone, & ce bruit a contribué à appailer la fermentation.

A,

On écrit de Bailleul en Flandre que le 31 mars M. de Calonne est arrivé dans ce bailliage, après avoir debarqué d'un Yacht qui l'a conduit à Dunkerque. A peine la noblesse a-t-elle su son arrivée, & les motifs de sa venue qui étoit de se faire élire député. dans ce bailliage aux Etats-generaux, quelle a te moigné son deplaisir de cette demarche; le tiers-Etat a murmuré plus hautement, de sorte que le commandant a cru devoir avertir l'ex-ministre du danger au juel l'exposoit sa demarche, & on assure qu'il s'est éloigné sur le champ. Les uns croyent qu'il s'est embarqué, les autres assurent qu'il s'est retiré à Poperingue sur le territoire de l'Empereur, où il attend le succès des procurations qu'un M. Langlois Defcoubeck subdelegué de Flandres, s'étoit menagé pour l'ex-ministre. Quoiqu'il en soit, cette demarche de la part est regardée au moins comme extraordinaire, & on affure que la noblesse du baillage de Bailleul en a été si fort surprise qu'elle a deputé à Versailles M. le Marquis d'Efquelbeck & M. le conte d'Estrang pour en informer la cour.

La décission du conseil en faveur du prévôt de Paris a donné iieu à une protestation de la part de l'hôtes-deville, & M. le prévôt des Marchands a offert sa démisfion qui n'a pas été acceptée. On ajoute que M. le procureur du roi de la ville a observé que les droits de la municipalité ayant été expressement réservés par S. M. dans le réglement, il conviendroit peut-être de s'y conformer entièrement dans la circonstance actuelle.

Tout Paris veut que la semaine derniere M. de Machault ait été consulté sur les affaires actuelles, & sur la part qu'il pourroit y prendre. Les versions de ce fait sont si variées, que nous n'en adopterous aucune, pas même celle qui dit que ce vieillard de 84 ans a tort insissé sur le danger de faire quelque changement dans l'administration actuelle. Il ne s'agissoit de rien moins, ajoute-t-on, que de le nommer premier ministre.

GUERRE DU LEVANT: Quand il est probable que commencera la campagne; Division du commundement chez les Autrichiens; Grande nouvelle fort incertaine.

Plusieurs causes ont contribué, ainsi que nous l'avons dejà remarqué, à arrêter l'ouverture de la campagne contre les Turcs. Les chemins rendus de nouveau impraticables par les neiges tombées dans les premiers jours de mars, l'Empereur éprouvant quelques dérangemens dans sa fanté, le maréchal Laudon obligé de garder souvent le lit à cause de ses attaques frequentes de goutte, il n'en falloit pas davantage pour différer des operations, dont l'œil vigilant du maître, dont le genie actif d'un guerrier aussi habile & aussi heureux que La idon peuvent hâter le succès. Le marechal Haddick seul n'a pas cessé, malgré son grand age, de jouir d'une santé ferme & vigoureuse. Seul en état de se donner du mouvement, on le voyoit passer alternativement du cabinet de S. M. I. auprès du marechal Laudon, pour prendre & communiquer les plans combinés relativement à la campagne. Mais enfin la fanté de ce dernier s'étant raffermie avec le retour du printems, son depart pour l'armée ainsi que celui du marechal Haddick, n'ont pas dû tarder plus longtems, & l'on presume qu'il a eu lieu le 10 ou le 12 de ce mois. Il est très-certain qu'ils partagent le commandement general de toutes les troupes Autrichiennes employées contre les Turcs, avec un pouvoir indefini d'agir felon les circonstances. Toutes ces troupes, quoiqu'en differens corps, ne forment cependant que deux grandes armées, l'une en deçà, l'autre au-delà du Danube. Ainsi M. Laudon a le suprême commandement en Dalmatie, en Croatie-& en Esclavonie; & M. de Haddick, en Syrmie, dans le Bannat & en Transilvanie. Lorsque ce dernier demanda à S. M. le plan des operations militaires, l'Empereur lui remit deux rouleaux de cartes, en lui disant : ,, Voilà les plans qui n'ont pas été entière-" rement executés, & voici celui que vous m'avez don-" né vous-même. Choifissez, je vous donne tout pou-" voir & toute liberté de suivre celui qui con-" viendra le mieux selon les circonstances. " Du reste, on se promet des succès d'autant plus heureux durant la campagne qui va s'ouvrir, qu'outre les rares talens de ces deux generaux en chef, il regne entr'eux la plus grande harmonie. On en a eu une preuve fenfible dans le choix qu'ils ont fait de leurs aides-de-camp; le marechal Laudon a pris en cette qualité le fils du marechal Haddick, & celui-ci, le neveu de M. de Laudon.

Il n'y a donc plus de doute qu'on ne voye la cam-pagne s'ouvrir incessamment; & toutes les esperances de paix sont évanouses pour cette année. Il n'en est pas moins certain qu'il y a eu quelques avances de faites à cet égard, sur - tout depuis que la perte d'Oczakowavoit donné lieu de croire que la Porte-Ottomane seroit abattue, & se prêteroit moins dissicilement aux conditions des deux cours imperiales. Mais les dernieres lettres reçues directement de Constantinople, ainsi que celles de Vienne du 4 courant, s'accordent à dire que le Divan a rejeté toute proposition d'accommodement, & que les preparatifs de guerre n'ont jamais été plus animés qu'ils ne le font aujourd'hui dans tout l'empire Turc. On affuroit cependant que le pacha de Belgrade étoit convenu avec le corps de troupe qui est en Syrmie d'un nouvel armiftice de fix femaines; mais en suppofant cette nouvelle vraie, il n'en faudroit rien conclure d'avantageux pour la paix, cet armissice n'ayant d'autre but que de s'épargner mutuellement des frais, des travaux & des allarmes inutiles. Il cessera d'ailleurs a la fin de ce mois, & par consequent ne retardera en rien les operations, qu'il feroit difficile de commencer avant cette époque avec avantage.

La fanté de l'Empereur n'y opposera pas non plus à ce qu'on espere, d'obstacles ulterieurs. La derniere allarme que nous avons eue à ce sujet, s'est totalement diffipée; & l'on a tout lieu de la regarder comme une crise heureuse, qui mettra fin aux incommodités continuelles dont S. M. a eu à fouffrir depuis six mois. Mais pour ne plus être exposé à de semblables inquiétudes. il faudroit peut-être que ce prince pût se dispenser d'affronter les fatigues de la guerre, & l'infalubrité du climat. Il est malheureusement fort à cra udre qu'on ne puisse obtenir ce sacrifice de son impatiente activité : & S. M. est à peine retablie de la dernière crise, que dejà elle parle de fon depart prochain, finon pour l'armée, du moins pour Bude ou quelque autre place de la Hongrie, où elle puisse être plus à portée du théâtre des hostilités.

Cette ardeur est d'autant plus vive, qu'il y a tout lieu d'espérer une campagne brillante, & une suite de succès. Nous croyons cependant que c'en est un prematuré que la conquête de Bucharest, dont il est fait mention dans les lettres les plus récentes de la Transilvanie & des frontieres du Bannat. A les en croire, un corps combiné de Russes & d'Autrichiens s'est avancé inopinément vers cette place, que defendoit cependant le prince Maurojenien personne, à la tête d'une armée affez forte. Il attendit les troupes alliées de pied ferme, & parut d'abord faire bonne contenance; mais bientôt il ne put resister à une discipline supérieure, il lacha le pied, & laissa par sa fuite la capitale de la Valachie à la merci des vainqueurs qui s'en emparerent. Voilà du moins ce qu'on raconte; mais ce que nous fommes bien éloignés de garantir. Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'on est plus avancé dans cette partie du théatre de la guerre, qu'en Hongrie & en Croatie, puisque déja les troupes y ont pris la garde des postes, & que d'autres font fous les tentes. Cette précaution y étoit à la vérité plus nécessaire, à cause que la majeure partie des fortes Ottomanes se trouve concentrée de ce côté, & qu'on imagine que le grand-visir avec le gros de l'armée n'en est pas lui-même fort éloigné.

GRANDE-BRETAGNE: Semble se preparer à une diversion en faveur des Turcs; Fétes à Londres pour le retablissement du roi; le parlement menacé d'une dissolution.

Mais nous avons fait entendre l'ordinaire dernier. qu'une puillante diversion se préparoit, pour contrebalancer les opérations des deux cours Impériales, & arrêter leurs progrès. C'est l'Angleterre & la Prusse qui sont à la tête de cette formidable opposition, & il est ouvertement question d'une quintuple alliance entre ces deux puissances & la Pologne, la Suede & la Hollande. " On ne peut point supposer, lit-on dans " les lettres de Londres du 9, que la Prusse reste in-" active, si la Russie & l'Autriche perseverent dans » leurs projets de conquêtes fur les Turcs. Toutes » les puissances, mais sur-tout ce pays & le notre » font intéressées à empêcher que ces deux empires, o déja si puissans & si étendus, prennent de nouveaux » accroissemens. La liberté de l'Allemagne seroit en v danger; l'équilibre de l'Europe seroit rompu; le » commerce & les richesses du Levant passeroient de » nos mains dans celles des Russes & des Autri-" chiens, & qui fait, si plus entreprenans que les Turcs, » ils ne pousseroient pas leurs vues jusqu'à s'ouvrir " une nouvelle route aux Indes, & nous rivaliser en-» core dans ces riches contrées. Ces craintes ont été » généralement senties & partagées par tout ce qu'il » y a de gens éclairés; & l'on a pu remarquer sans » ambiguité, lors de la fameuse discussion du bill de » régence, qu'à cet égard le parti de l'opposition corn-» cidoit parfaitement avec les vues des ministres de 53 S.M. Aussi approuve-t-on en entier les traités con-" clus avec la Hollande & la Prusse, comme l'on ap-" prouvera également les mesures que l'on prend pour » soutenir efficacement nos alliés dans le continent. " Ces mesures sont entrautres une augmentation " confidérable dans les matelots employés à la ma-" rine royale, de forts approvisionnemens de vivres, " & l'équipement d'un certain nombre de vailleaux » qui se fait avec célerité. Ce fut pour ces divers ob-» jets que le bureau de l'amirauté s'est assemblé plu-• lieurs fois extraordinairement depuis quelques jours;

" & lundi dernier eucore on y a decidé que des ordres feront donnés incessamment pour équiper 3
" autres vaisseaux de 44 canons & 2 frégates de 32.
" Cependant plusieurs personnes n'attribuent ces armemens qu'à une simple précaution; & elles ajoutent que les bâtimens dessinés pour la Baltique n'auront d'autre objet que de protéger le commerce Britannique dans cette mer. Malgré cela la supériorité
décidée des deux cours impériales sur le Turc,
d'une part, & de l'autre les troubles du Nord &
leur incroyable vivacité, accrue encore par l'incendie préméditée des vaisseaux Russes & Danois,
ne permettent pas de douter qu'il ne nous faille bientôt tenoncer à rester neutres dans ces querelles, que
peut-être nous avons alluméés.,

Au reste, dans l'agitation actuelle des opinions politiques de l'Europe, il convient tellement de se défièr des rapports opposés, que la vérité même peut échapper à celui qui adopteroit un juste milieu entre les récits des partis contraires. Il en est des grandes & chaudes discussions de la politique, comme des querelles particulieres des corps, des sociétés, des individus aigris par une controverse d'intérêts. Chaque parti exagere ses moyens, ravale ceux du parti opposé, & dans la chaleur des débats, la justice & la vérité sont écartées avec une attention, dont les combattans eux-mêmes sinissent par s'étonner, lorsque la

raison a enfin ramené le calme.

Les affaires du continent se trouvant ainsi très compliquées, & intimement liées d'ailleurs avec celles de la Grande-Bretagne, elles ont remplacé tout l'intérêt qu'on prenoit, il y a deux mois, aux nouvelles intérieures de cette isle. Ces nouvelles en effet sont aujourd'hui très bornées & peu importantes. La cour & la ville sont leur grande occupation des sêtes & réjouissances, soit publiques, soit particulieres, qui ont été données à l'occasson du rétablissement de S. M. Il s'en est donné une très-brillan e, le 3 de ce mois, au palais de la reine à Windsor; & il s'en prépare une autre plus solemnelle & plus magnisque encore pour le 23. Ce jour est decidemment sixé pour l'entrée publique du roi dans la cité & à St. Paul; & il a même été readu à ce sujet

une proclamation royale; elle porte en substance que Parchevêque de Cantorbery composera une priere qui fera adressée à toutes les églises de l'Angleterre, & que le jeudi 23 avril, sera chommé universellement dans tout le royaume. Les deux chambres du parlement, dans la dernière féance qu'elles ont tenue le 8 de ce mois. avant leurs vacances de Pâques, ont même dejà pris des mesures, relativement à l'ordre, qu'elles observeront dans cette auguste céremonie. Le même jour, le bill de M. Fox pour la révocation de la taxe sur les boutiques a été lu pour la 3me. fois & agréé par les communes, après avoir été la veille examiné en comité; puis il sut envoyé à la chambre-haute qui en fit faire aussi une premiere lecture. Une commission est venue ensuite donner la fanction royale au bill de la taxe sur les terres, à celui de la Drèche, ainfi qu'à plusieurs autres bills particuliers, après quoi les deux chambres se sont ajournées respectivement au 20 de ce mois.

Mais se rassembleront - elles à cette époque pour long-tems; & fera-ce la même chambre des communes qui terminera la presente session? C'est ce qui est très problématique. On parle fort en effet de la prochaine diffolution de ce parlement, quoique le terme de sa mort naturelle soit encore éloigné de deux années. Mais le ministre ayant perdu une partie de sa majorité, & en ayant cependant besoin, tant pour faire passer differentes loix siscales & autres qu'il a dessein de proposer, que pour s'opposer efficacement à la recherche que l'opposition actuelle menace de faire sur la situation des finances, qu'on dit étrangement arriérées, il n'a pas d'autres moyens pour renforcer son parti que de créer un nouveau parlement, parce que dans l'enthousiasme actuel, il parviendra facilement à le remplir de membres tout devoués à ses interêts. Il faudra toutefois en excepter Westminster, dont les habitans paroissent plus attachés que jamais à M. Fox, depuis que les efforts de ce chef de l'opposition ont enfin arraché la revocation d'une taxe odieuse. Dejà ses amis de ce quartier immense de Londres se sont réun's plusieurs fois pour le remercier, & l'affurer du plus ferme soutien en cas d'une nouvelle élection.

On avoit parlé également de dissource le parlement d'Irlande; mais ce bruit semble se rallentir, depuis sans doute que l'on s'est apperçu que l'opposition y perdoit tous les jours de ses partisans, tandis que l'administration y a déja recouvré la majorité. C'est que l'on a vu encore en dernier lieu dans la chambre des pairs, où le fameux bill pour restreindre les pensions a été rejetté à la pluralité de 9 voix.

ARTICLES DIVERS.

Florence le 3 avril. Depuis le premier de ce mois, il est passé par cette capitale divers couriers extraordinaires, venant de Rome, & qui vont porter dans différentes cours étrangeres la nouvelle de la promotion à la pourpre Romaine, que le St. Pere a faite dans le consistoire tenue le 30 mars. Les nouveaux cardinaux font au nombre de 9, favoir : pour Rome: Mgrs. Etienne Borgia, sécrétaire de la congregation pour la propagation de la foi; Ignace Busca, gouverneur de Rome; Philippe Campanella, auditeur de S.S. Pour la Pologne: le marquis Antici, ministre de S. M. Polonoise auprès du St. Siege. Pour l'Espagne François - Antoine de Lorenzana, archevêque de Tolede; Antoine de Sentmanaty - Cartellà, patriarche des Indes. Pour l'Allemgane: Joseph-François d'Aversperg; évêque de Passau. Pour la France: Louis-Joseph de Laval de Montmorency, évêque de Metz: enfin pour Turin: Victoire-Marie-Balthafar Costa de Arignano. évêque de cette capitale.

Lettres aux redacteurs du Journal.

Louvain le 6 avril., Messieurs, j'ai lu dans le N°. 37 de votre Journal, l'extrait d'une lettre anonyme datée de Liege le 22 mars. Ne connoissant pas assez sûrement l'auteur de cette lettre pour lui écrire directement, j'espere, messieurs, que vous voudrez bien insérer dans votre prochain N°. quelques reslexions, que j'ai à lui communiquer sur la dissertation, qu'il a commencée au sujet des deux questions faites par le cardinal archevêque de Malines aux prosesseurs de Louvain; dissertation à laquelle il promet de revenir plus amplement, dès qu'il aura plus de loisir. 1°. C'est à ce désaut de loisir peut-être, qu'on doit attribuer les

fingularités, qui se remarquent dans sa lettre : c'est. pourquoi, je lui confeillerois d'abord de ne pas revenir à une matiere si délicate, sinon à tête bien reposée. 20. Comme les troubles & scissions naissent orcinairement des nouveautés, ne conviendroit-il point, que l'auteur de la lettre examinat, d'où pourroit venir dans les circonstances la crainte des troubles & scisfions, dont il parle : car il est important, ce me lemble, d'éclaireir ce point pour décider avec impartialité, si la puissance civile a droit dans le cas des deux questions susdites, de restreindre le pouvoir ecclésiastique à l'effet d'éviter les troubles & les scissions. 30. Voici une reflexion, qui mériteroit felon moi une attention particuliere. Lorsqu'il s'agit de connoître du droit divin, & des relations qu'a ce droit avec les opérations de la politique humaine, est-il bien prudent de prétérer le sentunent des publicistes aux témoignages de l'évangile & de la tradition? Je crois, que l'examen de cette question pourroit éclaireir la matiere. 40. Il feroit bon aussi de jetter un coup-d'œil fur la conduite, que les apôtres & les premiers évêques tinrent dans ces conjonctures, afin de découvrir la raison, pour laquelle ils n'ont pas déféré à cet égard au sentiment pacifique des publicifies de leur tems, quoique la prédication de la Doctrine évangelique occasionnat de grands troubles dans l'Etat. 50. Comme il s'agit ici d'opter entre l'enseignement d'une université, & celui des séminaires particuliers pour éviter les troubles & les scissions, qui naissent des disputes théologiques, je serois d'avis de consulter l'histoire, & d'y examiner si les universités n'ont point produit plus d'hérésies & deschismes que les écoles épiscopales. Entreteins je retrancherois le Jansenisme de la lettre doctrinale de l'auteur : car il est trop notoire, que cette erreur a pris naissance dans l'université de Louvain. 60. Enfin il seroit indispensable, à mon avis, que l'auteur specifiat & individuat les points opposés à tout bon gouvernement, qu'il dit s'enseigner dans les sémidaires des évêques, n'étant pas raisonnable qu'on s'en tint sur cet objet important à la parole d'un inconnu. Je prie l'auteur de la lettre de Liege de mediter sérieusement ces observations qui serviront à traiter la matiere avec plus de folidité, & j'espere, qu'il ne

trouvera pas mauvais que je continue à le suivre dans fes opérations ".

Extrait d'une autre lettre aux Rédacteurs. Louvain le 8 uvril.

" Messeurs. Je trouve dans le No. 41 de votre Journal, page 231, lig 7, une erreur, que l'impartialité & la justice vous obligent de redresser. Vous y faites dire au cardinal-archevêque de Malines, qu'il esperoit d'avoir des éclaircissemens, pour décider si l'enseignement de l'église catholique comprend seulement certains points doctrinaux; ou tout le corps de la doctrine erthodoxe. Vous ne pouvez ignorer, qu'il ne peut y avoir de doute là-dessus, & conséquemment qu'à cet égard tout éclaircissement est partaitement superflu. Car il est de principe chez les catholiques, comme l'otferve le cardinal-archevêque au même endroit, que : tout ce qui regarde le dogme, porte sur un point indivisible; & que n'étant pus orthodoxe sur un article, on cesse de l'être sur tous les autres! Voici donc les termes de la réponse de S. Em., que vos correspondances vous ont mal rendus : j'en aurois pu tirer tous les éclaircissemens, qui m'étoient nécessaires, pour décider si l'enseignement, auquel ils président, étoit l'enseignement de l'église catholique. C'étoit ce seul point qui demandoit des éclaircissemens, & qui occasionna le voyage de Louvain ".

Louvain le 12 avril. L'abbave de Vlierbeck, ordre de St. Bénoît, située à une demi lieue de cette ville, vient d'être mise en économat : l'administration de cette maison a été confiée à M. le baron de Praet. Nous apprenons que le fort de l'abbaye de Cambron, ordre de Citeaux, est décidément arrêté; & que par la suppression son abbé a obtenu, ainsi que celui de Parc, une pension annuelle de 1200 florins d'Allemagne. Les lettres de Vienne nous annoncent que la fanté chancelante de M. l'abbé du Four, conseiller au conseil royal du gouvernement des Pays - Bas Autrichiens. commence à s'y rétablir, & qu'il doit se rendre incessamment à sa prévôté de Nicolasbourg en Moravie, pour la recouvrer entierement. -- Nous attendons le retour de S. Em. mercredi prochain. --- Voici la réponse que le comte d'Arberg, évêque d'Ypres, a faite à la dépêche de S. M. du 24 février dernier.

» Sire: avant plu à votre majesté de me charger de faire signifier ses ordres précis aux théologiens de mon dioceie, qui n'ont pas encore achevé leur cours d'étude en cette science, de se rendre incessament au féminaire-général de Louvain, j'ai l'honneur de faire rapport avec la plus respectueuse soumission, qu'avant fait convoquer par lettres les individus de se rendre ici, il leur a été fait lecture aujourd'hui par deux fois du décret impérial de votre majesté du 24 février : au furplus, votre majesté voudra bien se persuader, que je ne puis me départir en aucune maniere de ce que je dois à mon ministere & au cri de ma conicience; que la demarche que je viens de faire, est en acquit de ses ordres suprêmes, mais que je m'en tiendrai constamment & inviolablement, avec la grace de Dieu, a ce que j'ai eu l'honneur de lui exposer trè-humblement dans mes representations précédentes."

... Je fuis avec le plus protond respect, fire, de V. M.

le très-humble & très-obeissant serviteur ".

A Ypres le 10 Mars.

Litoit figné Charles évêque d'Ypres.

Le même prélat a écrit à M. le comte Baillet, nouveau président du seminaire général, la lettre suivante.

"J'avois appris par une lettre minissérielle votre nomination à la présidence du séminaire-général de Louvain. Je ne sais, monsieur, si vous y serez plus heureux, que ceux, qui vous ont rapidement précédé dans cette carrière, ni si vous y aurez plus de satisfaction qu'eux. Pour moi, j'ai celle de vous assurer que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre trèshumble & très-obeissant sérviteur. "Etoit signé Charles, Evêque d'Ypres. A Ypres, le 21 mars 1780.

Londres le 9 avril. On donne pour certain qu'il s'est élevé à différentes fois des rixes très sérieuses à Trinquemale entre les troupes Françoises & Hollandoises, de sorte que l'on n'augure pas bien pour le repos de ces contrées.

On dit que décidement lord Malmesbury a perdu fon poste d'ambassadeur Britannique auprès des Etats-generaux; & on lui donne pour successeur M. Fitzherbert, actuellement secretaire du lord-lieutevant d'Irlande. Mais In'est pas certain qu'il aura le t'tre d'ambassadeur.